

Indicateur : Typologie des grands secteurs d'emploi sur le littoral en 1999

► Contexte

Les zones côtières accueillent un ensemble varié d'activités économiques. Elles peuvent être liées à la présence de la mer comme la pêche, l'aquaculture ou les activités portuaires et industrielles. Elles peuvent aussi en être totalement déconnectées et être liées uniquement à la population présente sur ce territoire densément peuplé. Ce sont toutes les activités de services liées à l'économie résidentielle.

Très structurantes autrefois, les activités traditionnelles d'exploitation de la mer et industrielles ont forgé les territoires littoraux et les paysages. Elles sont aujourd'hui parfois en perte de vitesse. Confrontées à de nouvelles attentes, elles doivent cohabiter avec de nouveaux pans de l'économie tertiaires très dynamiques, quelquefois antagonistes et représentant des enjeux financiers importants. A titre d'exemple, l'Ifremer estime que le tourisme représente 47 % de la valeur ajoutée de l'économie maritime en 2003.

Il est intéressant de comprendre comment s'organisent toutes ces activités sur un territoire très restreint, aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux complexes et croisés.

► Définitions

Afin d'analyser conjointement et globalement les grands secteurs d'activité sur le littoral, une analyse typologique a été menée. Les emplois ont été intégrés, suivant 5 secteurs d'activité, à une analyse en composantes principales (ACP) puis à une classification ascendante hiérarchique (CAH). Ces méthodes statistiques permettent de définir des classes de communes homogènes suivant les critères étudiés.

Les activités sont réparties suivant les 5 secteurs correspondant au premier niveau de la nomenclature économique de synthèse (NES) développée par l'Insee :

- part des emplois dans le secteur des services : transports, activités financières, activités immobilières, services aux entreprises, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale, administration : *Part_services* ;
- part des emplois dans le secteur industriel : industries agricole et alimentaire, industrie des biens de consommation, industrie automobile, industries des biens d'équipement, industrie des biens intermédiaires, énergie : *Part_indus* ;
- part des emplois dans le secteur du commerce : commerce et réparation automobile, commerce de gros et intermédiaires du commerce, commerce de détail et réparation d'articles domestiques : *Part_commerce* ;
- part des emplois dans le secteur du bâtiment : *Part_btp* ;
- part des emplois dans le secteur primaire : agriculture, sylviculture, pêche et aquaculture : *Part_agri*.

La somme des 5 variables est égale à 100 %. *Part_btp* a été exclue de l'analyse pour la simplifier. Elle est déterminée une fois l'analyse réalisée avec les 4 autres variables.

Sont pris en compte les emplois localisés dans les communes du siège de l'établissement et non l'emploi des résidents de la commune qui fait l'objet d'une autre fiche indicateur.

► Objectifs

L'objectif de cet indicateur synthétique est d'avoir une vision générale de l'emploi dans les communes littorales et d'arrière-pays. Les activités tertiaires de service et de commerce sont-elles plus importantes que les activités primaires traditionnelles ? Existe-t-il d'importantes différences entre les façades maritimes et l'emploi sur le littoral est-il spécifique et en rupture avec l'emploi dans l'arrière-pays ? Voici quelques-unes des questions auxquelles répond cette fiche.

Indicateur à relier aux indicateurs suivants :

- emploi sur le littoral en 1999 et son évolution depuis 1990 (**disponible**) ;
- typologie de l'emploi des actifs vivant sur le littoral en 1999 (**à venir**) ;
- part de l'économie résidentielle dans l'économie littorale (**à venir**).

► Champ géographique

Communes littorales et arrière-pays sur l'ensemble du littoral métropolitain.

Communes littorales : communes maritimes prises en compte par la loi Littoral (883 communes).

Arrière-pays : ensemble des communes non littorales des cantons littoraux (1 179 communes).

► Source

Recensements de la population de l'Insee de 1999 à l'échelle communale. Les domaines d'activité proviennent de l'exploitation complémentaire du recensement. Il existe une incertitude due à l'échantillonnage par sondage au quart. Les petits nombres peuvent être entachés d'une erreur relative assez importante. Pour donner un ordre de grandeur, les intervalles de confiance à 95 % d'une variable X sont de [x plus ou moins 4 fois la racine carrée de x] soit pour 1 000 : [870 – 1 130], pour 100 000 : [98 700 – 101 300]

► Date de rédaction, version

Fiche rédigée en février 2008, version 1.

► A retenir

L'économie des communes des cantons littoraux est essentiellement tournée vers les secteurs d'activités tertiaires. Les groupes typologiques « emploi important dans les services » et « emploi important dans le commerce » regroupent plus de 75 % des communes littorales et la moitié des communes d'arrière-pays. Les communes aux activités primaires importantes sont, quant à elles, très peu nombreuses en bord de mer. Elles le sont plus dans l'arrière-pays. Il y a donc une spécificité assez nette des communes littorales où les économies résidentielle et touristique sont d'assez loin les plus importantes.

Ce constat général est vérifié sur l'ensemble des façades maritimes avec quelques nuances. Les communes à vocation industrielle sont relativement nombreuses sur la façade Manche – mer du Nord, un peu moins sur la façade atlantique et rares sur les rivages de Méditerranée. Cette répartition est sensiblement la même pour les communes aux activités primaires importantes. Les activités tertiaires sont, quant à elles, répandues sur l'ensemble des côtes. Ceci est amplifié sur le littoral méditerranéen puisque plus de 90 % des communes littorales y ont une économie plutôt orientée vers les services ou le commerce.

Les communes orientées vers le commerce et les services sont généralement des communes urbaines, plutôt en bord de mer. Elles ont régulièrement des capacités d'accueil touristique élevées.

Les communes tournées vers les activités primaires ou industrielles sont plutôt des communes d'arrière-pays, avec une dynamique démographique peu importante et une population ayant un niveau de formation plutôt bas. Les activités primaires sont en général localisées dans de petites communes rurales.

► Tableau récapitulatif

Tableau 1 : Présentation des 4 classes définies par l'analyse statistique

	Communes littorales								Communes d'arrière-pays							
	Classe 1 : primaire		Classe 2 : services		Classe 3 : commerce		Classe 4 : industriel		Classe 1 : primaire		Classe 2 : services		Classe 3 : commerce		Classe 4 : industriel	
	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %	nombre	part en %
Nord-Pas de Calais	1	2,8	23	63,9	6	16,7	6	16,7	27	27,6	27	27,6	27	27,6	17	17,3
Picardie	0	0,0	9	56,3	4	25,0	3	18,8	9	22,5	8	20,0	8	20,0	15	37,5
Haute-Normandie	4	7,7	29	55,8	6	11,5	13	25,0	54	30,2	61	34,1	30	16,8	34	19,0
Basse-Normandie	49	30,8	57	35,8	38	23,9	15	9,4	143	47,7	77	25,7	54	18,0	26	8,7
Façade Manche-Mer du Nord	54	20,5	118	44,9	54	20,5	37	14,1	233	37,8	173	28,0	119	19,3	92	14,9
Bretagne	43	16,8	119	46,5	69	27,0	25	9,8	64	34,2	53	28,3	38	20,3	32	17,1
Pays de la Loire	4	8,3	21	43,8	18	37,5	5	10,4	16	28,1	18	31,6	10	17,5	13	22,8
Poitou-Charentes	10	18,9	19	35,8	23	43,4	1	1,9	6	17,6	13	38,2	9	26,5	6	17,6
Aquitaine	1	2,1	30	63,8	12	25,5	4	8,5	23	32,4	23	32,4	14	19,7	11	15,5
Façade Atlantique	58	14,4	189	46,8	122	30,2	35	8,7	109	31,2	107	30,7	71	20,3	62	17,8
Languedoc-Roussillon	5	9,3	29	53,7	20	37,0	0	0,0	8	13,6	27	45,8	22	37,3	2	3,4
PACA	0	0,0	47	72,3	15	23,1	3	4,6	0	0,0	14	56,0	10	40,0	1	4,0
Corse	9	9,3	70	72,2	18	18,6	0	0,0	53	43,4	55	45,1	9	7,4	5	4,1
Façade Méditerranée	14	6,5	146	67,6	53	24,5	3	1,4	61	29,6	96	46,6	41	19,9	8	3,9
Ensemble des communes	126	14,3	453	51,3	229	25,9	75	8,5	403	34,4	376	32,1	231	19,7	162	13,8

	Classe 1 : primaire	Classe 2 : services	Classe 3 : commerce	Classe 4 : industriel	ensemble des communes des cantons littoraux
<i>Part_agri</i> en %	45.9	2.4	6.6	3.8	4.1
<i>Part_services</i> en %	29.3	68.7	49.6	38.6	61.2
<i>Part_commerce</i> en %	6.7	13	22.7	9.2	14.2
<i>Part_indus</i> en %	6.8	10.5	12.6	42.1	14.3
<i>Part_btp</i> en %	11.1	5.4	8.5	6.3	6.2
Total activité en %	100	100	100	100	100

Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

- Classe 1 Emplois primaires importants
- Classe 2 Emplois dans les services importants
- Classe 3 Emplois dans le commerce importants
- Classe 4 Emplois industriels importants

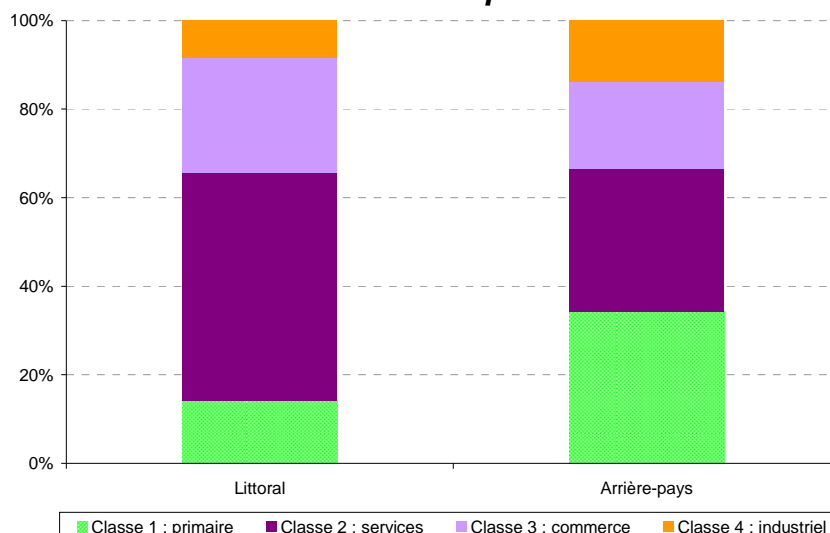
► Analyse globale

L'emploi dans les communes littorales est plutôt tourné vers les activités tertiaires. Les classes 2 et 3 « emplois dans les services importants » et « emplois dans le commerce importants » regroupent plus des trois quarts des communes du bord de mer.

Ces activités ne représentent qu'une commune sur deux dans l'arrière-pays littoral où les activités primaires et industrielles sont plus importantes. La classe 1 « emplois primaires importants » représente proportionnellement 2,5 fois plus de communes dans l'arrière-pays que sur le littoral.

Il y a donc une assez forte spécificité de l'emploi dans les communes littorales, en rupture avec les communes d'arrière-pays.

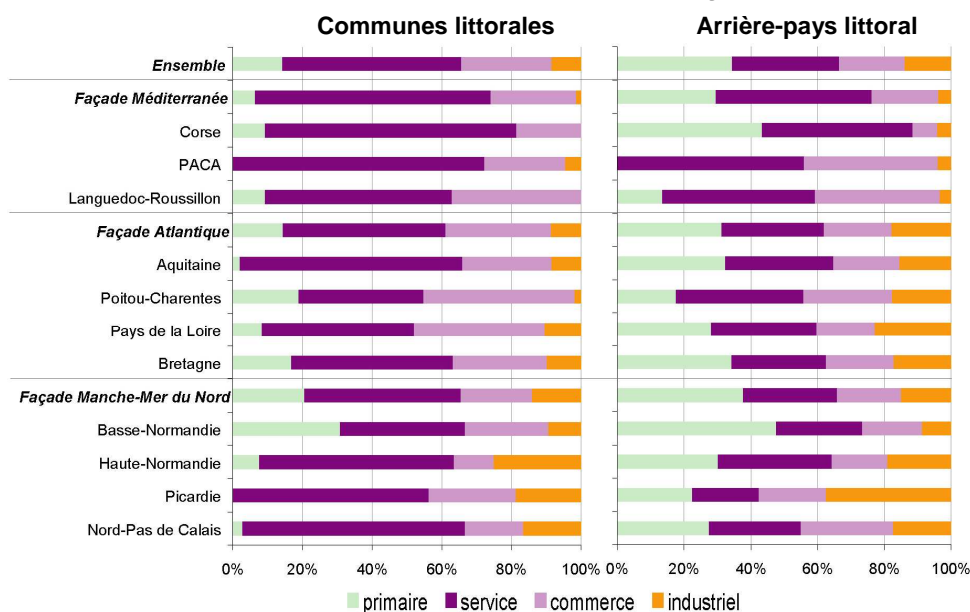
Figure 1 : Répartition des communes par classe sur le littoral et dans son arrière-pays
Les activités tertiaires sont très importantes en bord de mer



Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Cette tendance générale est fréquemment vérifiée sur les différentes façades littorales régionales. Pour l'essentiel, le secteur tertiaire est plus important sur le littoral que dans l'arrière-pays, plus agricole et industriel.

Figure 2 : Répartition des communes par classe typologique et façade littorale
Les activités tertiaires sont importantes sur toutes les façades littorales régionales



Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

- ♦ Classe 1 Emplois primaires importants
- ♦ Classe 2 Emplois dans les services importants
- ♦ Classe 3 Emplois dans le commerce importants
- ♦ Classe 4 Emplois industriels importants

Comme le montre la figure 2, les classes orientées vers le tertiaire regroupent plus de 90 % des communes littorales en Aquitaine et sur l'ensemble du pourtour méditerranéen où les économies résidentielle et touristique sont essentielles. La classe « emplois primaires importants » représente plus de 15 % des communes littorales de Basse-Normandie, de Bretagne et de Poitou-Charentes où certaines portions du littoral sont encore agricoles et/ou tournées vers l'exploitation de la mer (pêche et conchyliculture). Les communes de la classe « emplois industriels importants » sont nombreuses sur le littoral de la façade Manche-mer du Nord (14 %), assez nombreuses sur la façade Atlantique (9 %) alors qu'elles sont rares en Méditerranée (1 %).

Excepté sur le littoral de Poitou-Charentes, la classe « emplois primaires importants » est toujours nettement plus importante dans l'arrière-pays qui se démarque du front de mer. A l'inverse, les communes de la classe « emplois dans les services importants » sont proportionnellement moins nombreuses dans l'arrière-pays de toutes les façades littorales régionales excepté en Poitou-Charentes et dans le Languedoc-Roussillon. La part

des communes « emplois dans le commerce importants » est généralement plus élevée sur le littoral. Il y a cependant quelques exceptions comme le Nord – Pas-de-Calais, la Haute-Normandie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Sur ces façades urbanisées, les emplois liés au commerce sont souvent relégués dans les communes péri-urbaines de l'arrière-pays.

► Caractérisation des 4 classes typologiques

Les communes des 4 classes typologiques ont été étudiées au regard de variables supplémentaires qualitatives (type de commune – urbain, péri-urbain, rural, multipolaire, commune littoral ou d'arrière-pays) et quantitatives (variables démographiques et économiques, occupation du sol...).

Tableau 2 : Moyenne des variables supplémentaires par classe

Variable	Ensemble des communes	Classe 1 : primaire	Classe 2 : services	Classe 3 : commerce	Classe 4 : industriel
Evolution du nombre de résidences secondaires entre 1990 et 1999 (%)	1,0	0,5	1,2	0,0	0,7
Nombre d'emplacements de camping en 1999	201	25	299	271	112
Nombre de chambres d'hôtel en 1999	55	2	105	45	18
Population en 1999	3415	498	5718	3098	2482
Evolution de la population entre 1990 et 1999 (%)	4,4	2,9	2,9	9,8	4,1
Proportion des moins de 19 ans en 1999 (%)	23,5	24,3	22,9	24,1	26,1
Proportion des plus de 75 ans en 1999 (%)	9,2	8,5	9,7	8,5	7,1
Revenu par foyer imposable en € en 2003	24 384,7	23 058,7	24 415,0	24 984,8	23 051,6
Taux de chômage en 1999 (%)	16,6	11,1	17,8	14,5	14,9
Evolution de la population active entre 1990 et 1999 (%)	5,7	6,7	3,7	11,6	7,9
Proportion de diplômés de l'enseignement supérieur en 1999 (%)	6,7	3,6	7,5	5,6	3,9
Proportion de diplômés de niveau technicien (bac+2) en 1999 (%)	7	5,6	7,3	6,8	6
Proportion de diplômés de niveau BEPC en 1999 (%)	42,4	47,8	41,9	42,9	43,6
Proportion de la surface de la commune urbanisée en 2000 (%)	9,7	2,5	11,7	11,2	10
Proportion de la surface de la commune classée en terres agricoles en 2000 (%)	50,0	68,8	37,8	54,5	61,0

Source : Insee, RP 1990 et 1999 - direction du Tourisme, 1999 - DGI 2003, UE – Ifen - CORINE Land Cover 2000 - Observatoire du littoral.

Figurent en rouge les chiffres significativement supérieurs à la moyenne et en orange, ceux significativement inférieurs.

- Classe 1 Emplois primaires importants
- Classe 2 Emplois dans les services importants
- Classe 3 Emplois dans le commerce importants
- Classe 4 Emplois industriels importants

Classe typologique 1 : Emplois primaires importants

La première classe représente les communes à dominante d'activités primaires. La part des emplois tertiaires et industriels est faible alors que le BTP est assez important. Ce sont souvent des communes d'arrière-pays, généralement rurales, très peu touristiques et peu dynamiques. Leur population est faible (498 habitants par commune en moyenne) et progresse nettement moins vite que la moyenne des communes des cantons littoraux de même que leur population active. La part des terres agricoles y est élevée alors que les territoires artificialisés sont peu importants. Les revenus moyens par foyer imposable sont un peu plus faibles que la moyenne et le niveau de formation de la population est plutôt bas.

Cette classe est donc surtout composée de communes rurales et ouvrières peu peuplées et tournées vers les activités primaires.

Classe typologique 2 : Emplois dans les services importants

La seconde classe est celle des communes présentant un fort taux d'emplois de service. L'économie résidentielle et le tourisme sont très importants (très nombreux emplacements de campings et chambres d'hôtels). Ce sont généralement des communes de front de mer et plutôt urbaines, l'artificialisation du territoire y est importante et les terres agricoles peu nombreuses. L'emploi primaire y est d'ailleurs très faible. Les communes de ce groupe ont une population importante (5 718 habitants en moyenne) avec une proportion de plus de 75 ans plus élevée que la moyenne. Les diplômés sont d'un haut niveau d'étude et le revenu moyen y est assez fort de même que le taux de chômage.

Classe typologique 3 : Emplois dans le commerce importants

La troisième classe typologique est constituée de communes tournées vers les emplois de commerce et dans une moindre mesure de services. Plutôt touristiques, ce sont surtout des communes de front de mer, urbaines, avec une dynamique démographique importante. La population totale et la population active y ont fortement augmenté entre 1990 et 1999. De taille moyenne et inférieure aux communes de la classe 2, ce sont ces communes qui ont absorbé l'essentiel de l'augmentation de la population littorale ces dernières années.

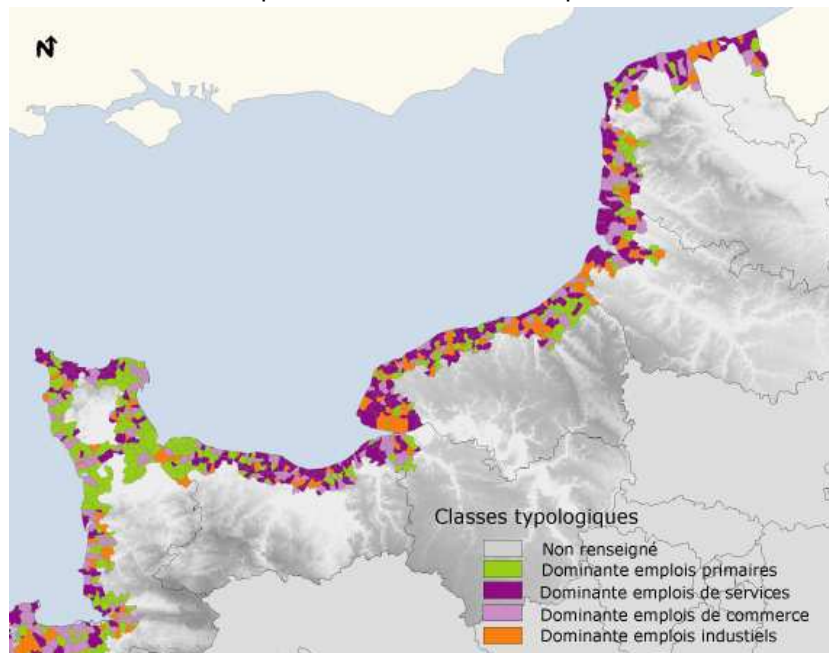
Classe typologique 4 : Emplois industriels importants

La quatrième classe est celle des communes présentant un fort taux d'emplois industriels. Ce sont plutôt des communes d'arrière-pays, de taille moyenne. Le caractère « urbain » ou « rural » n'est pas discriminant pour cette classe. Les terres agricoles y sont assez importantes de même que l'artificialisation. La dynamique démographique y est assez faible, la population peu diplômée et la part des plus de 75 ans assez importante.

► Analyse géographique de la répartition des 4 classes

Sur la façade Manche - mer du Nord :

Le secteur industriel est assez important. Cette façade regroupe plus de 50% de l'ensemble des communes de la classe 4. Les principaux secteurs concernés sont le littoral du Nord (Gravelines et ses environs : métallurgie, énergie, transport...), la région d'Ault-le Tréport, de Dieppe et de l'estuaire de Seine (port du Havre) où se concentrent des entreprises de chimie, de transport, alimentaires ou automobiles.



Les emplois de services sont assez présents dans les communes littorales de la frontière belge à l'ouest de Caen.

Plus à l'ouest, les communes à dominante d'emplois primaires sont majoritaires sur le littoral et dans l'arrière-pays. La pointe du Cotentin fait exception avec de nombreuses communes tournées vers les services.

Enfin, on peut noter que les communes aux emplois de commerce sont peu nombreuses. On en retrouve en retrait des communes touristiques de la côte d'Opale, vers Honfleur ou à l'est de la pointe du Cotentin.

Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Sur la façade Atlantique :

Les communes plutôt industrielles sont situées à l'est des côtes d'Armor (alimentaire, automobile, habillement...), sur le littoral sud de la Bretagne (alimentaire, transport, chimie...), en Vendée (industrie nautique, alimentaire, papetière...) et sur le littoral landais (filière bu bois et du papier, chimie, industrie alimentaire...).

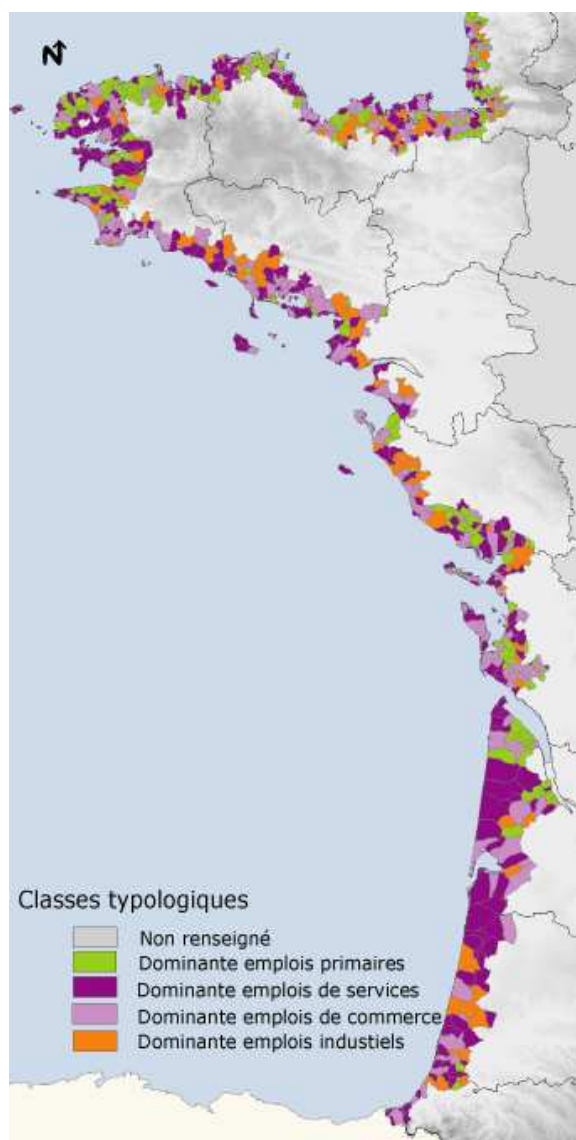
Les communes à dominante d'emplois primaires sont assez peu nombreuses, excepté sur le littoral nord de la Bretagne (en opposition au littoral sud), dans les secteurs de marais atlantiques (marais breton, marais de Brouage), dans l'arrière-pays des Sables d'Olonne et dans le secteur viticole du Médoc.

Les communes des classes 2 et 3 (services et commerce) représentent l'essentiel des communes littorales de la façade Atlantique : 77 % des communes du bord de mer.

Elles sont très souvent majoritaires excepté sur la côte des Abers, d'Argol au Cap Sizun et sur la rive gauche de l'estuaire de Gironde.

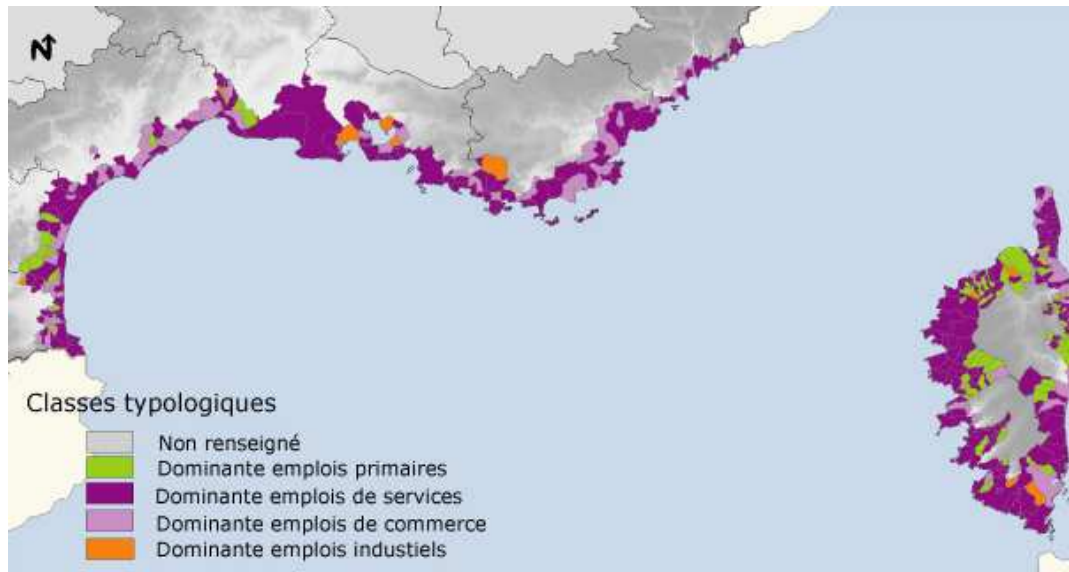
L'essentiel de l'arc atlantique est plutôt tourné vers les économies résidentielle et touristique.

Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.



Sur la façade méditerranéenne :

Le pourtour méditerranéen est assez homogène concernant la répartition des 4 classes typologiques.



Source : Insee, RP 1999 - Observatoire du littoral.

Les communes à dominante d'emplois primaires ou industriels sont peu nombreuses. Seulement 2,5 % des communes des cantons littoraux méditerranéens sont à dominante d'emplois industriels. Elles sont localisées autour de l'étang de Berre (pétrochimie, raffineries...) et ponctuellement sur le reste du littoral méditerranéen.

Les communes orientées vers les activités primaires sont un peu plus nombreuses. Elles se concentrent principalement dans le Roussillon (zones viticoles – Corbières et Fitou) et en Corse (Balagne, plaine d'Aléria et arrière-pays entre Porto et Cargèse). Elles sont totalement absentes du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

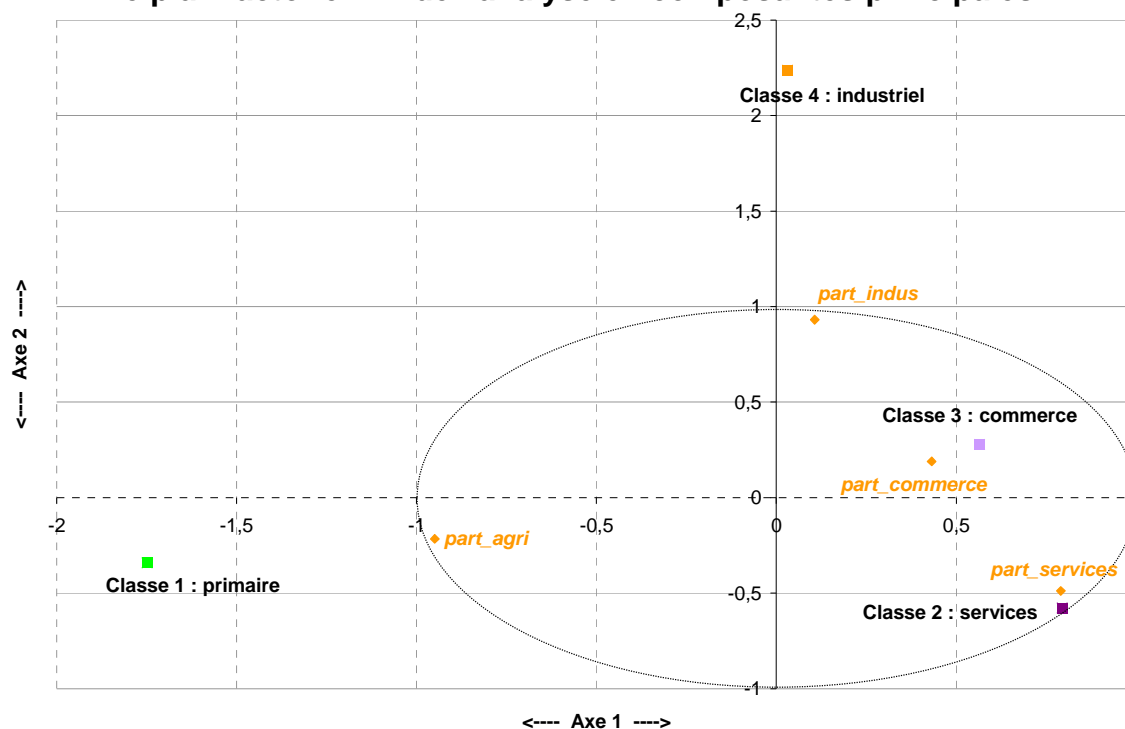
L'essentiel des communes est orienté vers les économies résidentielle et touristique. Les communes des classes « dominante des emplois de services » et « dominante des emplois de commerce » représentent 92 % des communes du bord de mer. Les communes à dominante d'emplois de services sont proportionnellement plus importantes dans le Languedoc-Roussillon.

► Annexe 1 : quelques détails de l'analyse statistique mise en œuvre

L'axe 1 défini par l'analyse en composantes principales est fortement représentatif des variables *part_agri* (qualité de représentation de cette variable à 90,1 %) et *part_services* (62,5 %). Cet axe oppose les communes ayant une forte spécificité d'activités primaires aux communes ayant de nombreux emplois de services. L'axe 2 représente quant à lui la variable *part_indus* (coordonnée de 0,93).

La qualité de représentation sur le plan factoriel 1-2 est bonne : 87,9 % pour l'industrie, 94,8 % pour les activités primaires et 86,3 % pour les services.

Figure 3 : Coordonnées des variables et des barycentres des classes typologiques sur le plan factoriel 1-2 de l'analyse en composantes principales



Pour réaliser la classification ascendante hiérarchique, les variables étudiées sont préalablement réduites (divisées par leurs écart-types). La classification a été faite par la méthode Ward (maximisation de l'inertie interclasse du nuage des individus). Quatre communes ont été retirées de l'étude ayant un nombre d'emploi égal à 0.

L'analyse la plus pertinente statistiquement a été obtenue avec 4 classes.

- Classe 1 : 529 individus (25,7% de l'effectif)
- Classe 2 : 829 individus (40,3% de l'effectif)
- Classe 3 : 460 individus (22,4% de l'effectif)
- Classe 4 : 237 individus (11,5% de l'effectif)

L'inertie inter-classe (écart entre les centres de gravité des 4 classes) est plus forte que l'inertie intra-classe (écart entre les individus de chaque classe). Cette agrégation ne semble donc pas être trop réductrice.

Des analyses supplémentaires (RHO 2) montrent que les classes 1 et 4 sont les plus éloignées du centre de gravité global des communes étudiées. Ce sont ces deux classes qui sont les plus homogènes et les mieux discriminées.